



VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE
HOUILLES

—
SÉANCE DU 02 AVRIL 2024

DCM 24/039

URBANISME - Convention de mise à disposition d'un terrain privé
à la commune destiné à être aménagé en jardin

—
République française

Département
des Yvelines

Canton de Houilles

—
Le Conseil municipal
se compose
de **39 membres**

Le nombre
des Conseillers
municipaux en
exercice est de **39**

Le 02 avril 2024 à 19h06, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles. (*Convocation et affichage effectués le 27 mars 2024*).

PRÉSENTS :

M. CHAMBON Julien, M^{me} SIMONIN Elsa, M^{me} LABUS Ewa, M. BATTISTINI Clément, M^{me} MARTINHO Sandrine, M. CHAMBERT Julien, M. MIQUEL Pierre, M^{me} DUBOIS-LOYA Catherine, M. HAUDRECHY Christophe, M^{me} COLLET Marina, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère, M^{me} PRIM Céline, M^{me} OROSCO Claire, M^{me} CHATELLET Brigitte, M. DE CAMARET Gilles, M^{me} HERREBRECHT Christine, M^{me} LECLERC Céline, M^{me} LE LANN CONSTANS Isabelle, M. BORDES Joël, M. ROUSSET Serge, M^{me} RIBAUTE-PICARD Delphine, M. CADIOT Laurent, M. FONTANA Alexandre, M. HÉRAUD Christophe, M. BERTRAND Romain, M. GOUT Christophe, M. LECLERC Grégory, M^{me} DUPLA Marie-Chantal, M^{me} BELALA Monika.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- M^{me} DUFOUR Florence par M. SEKKAI Hadji
- M^{me} GOUAR Saara par M. BORDES Joël
- M. SIMONIN Sébastien par M^{me} SIMONIN Elsa
- M^{me} PRIVAT Christine par M. BERTRAND Romain
- M. CADIOU Patrick par M. LECLERC Grégory
- M. BOIVIN Claude par M^{me} BELALA Monika

ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE :

- M. FONTANA Alexandre, à 19h14 (a pris part à tous les votes)
- M^{me} OROSCO Claire, à 19h19 (a pris part à tous les votes)

DÉPART EN COURS DE SÉANCE :

/

ABSENCE :

- M^{me} BROUTIN Gaëlle
- M^{me} MICHEL Fleur
- M^{me} COLLET Jennifer



VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 02 AVRIL 2024

VILLE DE
HOUILLES

—
DCM 24/039

DIRECTION DE L'URBANISME

—
**Objet : Convention de mise à disposition à la commune
d'un terrain privé destiné à être aménagé en jardin**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.2122-21 ;

Vu le projet de rénovation du square Georges Brassens ;

Vu le projet de convention foncière annexé à la présente ;

Considérant que la Ville de HOUILLES souhaite rénover le square Georges Brassens situé rue Hoche ;

Considérant qu'elle a confié la conception du projet à l'agence VINCENT LION PAYSAGE ;

Considérant que le projet proposé par l'agence VINCENT LION PAYSAGE porte une assiette foncière de 2 124 m² dont 1 802 m² représentant la parcelle communale cadastrée AP 900 et 322 m² contigus au domaine de la commune pris sur la parcelle cadastrée AP 712 appartenant à CDC Habitat ;

Considérant que le terrain AP 712p correspond aux espaces extérieurs de la Résidence Hoche Emmaus ;

Considérant que le projet, présenté à CDC Habitat, s'inscrit pleinement dans leurs objectifs d'amélioration des abords de la résidence Hoche Emmaus ;

Considérant que CDC Habitat est favorable à une mise à disposition à la Commune de la parcelle AP 712p pour la bonne réalisation du projet de rénovation du square Brassens ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A L'UNANIMITÉ,

Article 1^{er} : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition à la commune de la parcelle AP 712p appartenant à CDC Habitat et destinée à être aménagée en jardin, pour une durée de 20 ans et ce à titre gracieux.

Article 2 : **CHARGE** Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1 du CGCT ont été accomplies pour le présent acte.

AR. délivré le : 10 avril 2024

Publication effectuée le : 10 avril 2024

Exécutoire ce jour : 10 avril 2024

Le Maire
Conseiller départemental des Yvelines,

Julien CHAMBON

Accusé de réception en préfecture
078-217803113-20240410-DCM24-039-AI
Date de télétransmission : 10/04/2024
Date de réception préfecture : 10/04/2024